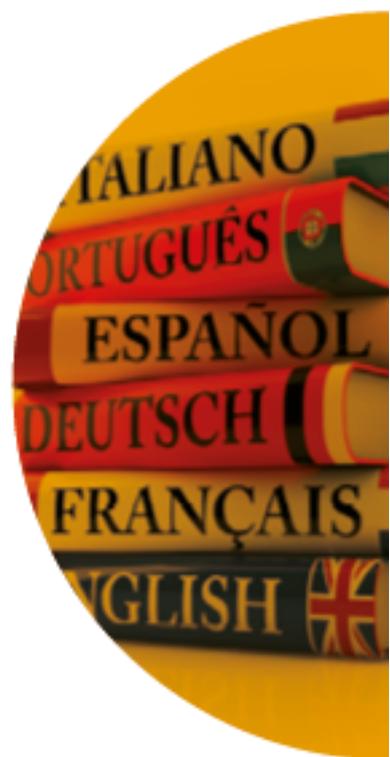




Politique linguistique

2025-2028



**Politique linguistique de
l'Université de Bretagne Occidentale
État des lieux, bilan et perspectives 2024**

sea·EU
EUROPEAN UNIVERSITY OF THE SEAS

UBO
Université de Bretagne Occidentale

SOMMAIRE

Introduction	3
Pourquoi une politique linguistique de l'université ?	3
Méthode.....	3
I. Les politiques linguistiques universitaire	5
I.1 L'injonction <i>glocale</i>	5
I.2 L'anglicisation des universités	5
II. Un état des lieux de l'existant	7
II.1 La langue bretonne à l'UBO.....	7
II.2 L'enseignement des langues dans l'offre de formation LMD	9
II.3 Offre de FLE à l'UBO	11
II.4 Offre complémentaire à destination des étudiants	12
II.5 Offre de formation et d'accompagnement des personnels	13
II.6 Offre en ligne par l'Alliance universitaire SEA-EU	13
II.7 Le Bureau de Traduction de l'UBO	14
II.8 État des lieux des formations dispensées dans une autre langue que le français	15
II.9 Charte English-friendly	17
II.10 Mobilité internationale	17
III. Les besoins en compétences linguistiques dans le contexte français et international	18
III. 1 L'insertion professionnelle de nos étudiants	18
III. 2 La mobilité étudiante à l'UBO	18
III. 3 Langue des activités de recherche	19
III.4 Langue de fonctionnement administratif.....	19
III.5 Langue de communication externe.....	20
IV. Conclusion prospectives	20

Introduction

Pourquoi une politique linguistique de l'université ?

L'Université de Bretagne Occidentale (UBO), fortement ancrée dans son territoire et résolument ouverte sur le monde, déploie une politique linguistique ambitieuse adaptée aux défis du XXI^e siècle. Cette politique vise à conjuguer l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le strict respect de la réglementation en vigueur selon laquelle le français est la langue d'enseignement, tout en valorisant son identité régionale bretonne.

Dans un monde académique globalisé, l'UBO cherche à renforcer sa dimension internationale pour accroître sa visibilité, développer ses partenariats et offrir à ses étudiants et personnels des opportunités de mobilité. La maîtrise des langues étrangères, dont celle de l'anglais mais non exclusivement, est essentielle pour faciliter les échanges et permet aux étudiants de vivre des expériences enrichissantes à l'étranger, aux chercheurs de collaborer avec des institutions de renommée mondiale et aux personnels d'appui d'échanger sur leurs pratiques. Ainsi, la promotion des langues étrangères est-elle une priorité stratégique pour une université qui a notamment voté la Charte English-friendly et propose, en tout ou partie, un certain nombre de formations ou d'unités d'enseignement en langue anglaise.

D'autre part, l'UBO entend continuer à développer une politique d'accueil ambitieuse à partir de l'offre de Français Langue Étrangère (FLE) qu'elle déploie de la licence au doctorat.

L'UBO est aussi profondément attachée à son identité bretonne. Hébergeant le premier centre de recherche celtique d'Europe, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC), elle s'engage à préserver et promouvoir les langues et cultures régionales. Elle affirme donc avec force son rôle de gardienne d'un patrimoine linguistique unique et son engagement à le transmettre aux générations futures.

La richesse de la politique linguistique de l'UBO incarne donc une double ambition : favoriser l'internationalisation de l'établissement à travers la pratique des langues étrangères et la formation en FLE, tout en préservant et promouvant les langues régionales, notamment le breton. Cette force linguistique, à la croisée du local et du global, confère à l'UBO son caractère unique : une université ouverte sur le monde et profondément enracinée dans son territoire.

Méthode

L'Alliance universitaire européenne SEA-EU a organisé son travail autour de tâches et de livrables. L'objectif de la tâche 4.6 est de promouvoir les compétences linguistiques en

anglais et le multilinguisme au sein de l'Alliance. Dans ce but, un groupe d'expert de 10 personnes doit se réunir pour étudier la possibilité de s'accorder sur une politique des langues commune aux membres de l'Alliance.

En préalable à ce travail, un groupe de travail s'est réuni à l'Université de Bretagne Occidentale pour rédiger la politique des langues de notre université. Il a rassemblé des représentants de plusieurs composantes de l'UBO entre novembre 2023 et mai 2024 (cf annexe 3).

Une fois voté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale, il sera traduit en anglais et en breton.

Ndlr : Dans le souci de faciliter la lecture de ce document, la forme masculine utilisée pour désigner les personnels et usagers de l'université doit se comprendre comme masculine et féminine.

I. Les politiques linguistiques universitaires

« Rappelons tout d'abord deux prémices même lorsqu'elle n'est pas explicite ou conscientisée, il y a toujours une politique linguistique ; toute politique linguistique a un coût. »¹

I.1 L'injonction *glocale*

Les universités subissent une injonction « globale » :

- D'un côté, les universités des pays non-anglophones sont soumises, au nom de l'internationalisation, à de fortes pressions poussant à l'anglicisation.
- D'un autre côté, le souci d'efficacité des formations fait qu'elles proposent très majoritairement des enseignements dans la langue maternelle de leurs étudiants.
- Enfin, les universités peuvent jouer un rôle politique en ayant une démarche volontariste de préférence de la langue nationale ou de la langue régionale, ou de promotion de la diversité linguistique.

I.2 L'anglicisation des universités

L'anglicisation ne touche pas de la même manière toutes les composantes au sein des universités et suit généralement le continuum suivant :

++ Sciences « dures » - sciences du vivant – sciences sociales – sciences humaines --

Ce processus touche généralement, dans l'ordre :

La recherche, puis les enseignements, puis la communication interne

¹ Lagarde, C. (2022). Opter pour une politique linguistique d'établissement : un modèle Shanghai ou un modèle COP 2... ? In La gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur (p. 79- 90). Observatoire européen du plurilinguisme. <https://www.cairn.info/la-gouvernance-linguistique-universites-etablisements-enseignement-superieur--9782730216968-p-79.htm>

De la même manière, il touche, dans l'ordre :

Les doctorat, puis les masters, puis les licences

François Grin², économiste des langues, identifie plusieurs effets avérés ou potentiels liés à cette anglicisation :

- Effets manifestes : la réduction de la diversité des langues dans l'activité scientifique (par ex. dans les conférences et les revues), ce qui met à mal la justice linguistique (Shorten, 2017) ;
- Effets plausibles : (i) une érosion, à terme, de la multipolarité du monde, lisible dans la diversité linguistique elle-même [...] ; (ii) la modification des équilibres géopolitiques (car l'importance de l'activité scientifique dans une langue ou dans une autre est une facette du soft power) ; (iii) l'altération de la qualité des enseignements et des apprentissages, notamment quand l'anglais est mal maîtrisé, que ce soit par les enseignants ou par les étudiants ;
- Effets possibles : des répercussions potentiellement dommageables sur le partage et le développement des connaissances (Frat et Herreras, 2016). En effet, l'usage d'une langue unique peut faciliter le partage et le développement des connaissances en simplifiant la communication, mais il peut aussi les entraver, car la formulation-émission, et la réception-compréhension des informations, dans une langue que l'on maîtrise mal, peuvent être insatisfaisantes (sans que l'on s'en rende nécessairement compte).

²Grin, F. (2022). Internationalisation et anglicisation des universités : Diagnostic et éléments de stratégie. In La gouvernance linguistique des universités et établissements d'enseignement supérieur (p. 123- 131). Observatoire européen du plurilinguisme. <https://www.cairn.info/la-gouvernance-linguistique-universites-etablissements-enseignement-superieur--9782730216968-p-123.htm>

II. Un état des lieux de l'existant

II.1 La langue bretonne à l'UBO

Situation et enjeux

La langue bretonne est à l'Université de Bretagne Occidentale une langue vivante, une langue de travail et d'apprentissage au sein de plusieurs composantes qui sont la faculté des Lettres et Sciences Humaines, la faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation, ainsi que l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation). L'UBO assure également un rôle éminent dans le domaine de la recherche via le Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC).

L'UBO figure au premier rang des institutions qui peuvent assumer un rôle majeur dans la promotion de la langue bretonne. Celle-ci est non seulement une dimension constitutive majeure de l'identité de la Bretagne, surtout dans sa partie occidentale où elle a été la principale langue de communication jusqu'au milieu du XXe siècle, mais est également, comme toute langue, une source essentielle de richesse culturelle et un élément important du patrimoine culturel mondial.

Si l'université dispose de la légitimité intellectuelle et morale pour assumer cette mission de promotion, elle dispose aussi d'une légitimité juridique attestée par plusieurs textes, dont l'article 7 de la loi n° 84 – 52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur (loi dite « Savary ») qui énonce notamment que « Le service public de l'enseignement supérieur (...) veille à la promotion et à l'enrichissement de la langue française et des langues et cultures régionales. Il participe à l'étude et à la mise en valeur des éléments du patrimoine national et régional ».

Soutien à la langue bretonne

Le soutien à la langue bretonne est un élément important pour que l'UBO soit en phase avec les aspirations de la société bretonne, la croissance de la population scolarisée dans les écoles immersives ou bilingues, et les choix politiques des collectivités territoriales, notamment celles qui se sont engagées dans la promotion d'un bilinguisme visible et actif (conseil régional de Bretagne, conseil départemental du Finistère, Brest Métropole, Quimper Bretagne Occidentale, etc.).

L'Université de Bretagne Occidentale est d'ailleurs cosignataire de la « Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027 », qui lie l'État et la Région Bretagne. Il y est notamment indiqué que « Les parties signataires entendent ainsi, par leurs

engagements dans cette nouvelle convention, permettre au plus grand nombre de personnes qui le désirent d'apprendre, d'écouter, de parler et de lire le breton et/ou le gallo ». Cette convention succède à celle qui a couvert la période 2015-2020 et dont l'UBO était également cosignataire.

En 2016, l'UBO a officialisé son engagement politique en faveur du breton en signant la charte Ya d'ar Brezhoneg, qui a également été signée par la Fédération des Associations Étudiantes de Bretagne (FédéB) (<https://www.fr.brezhoneg.bzh/evenement/1752/50-actualite.htm>).

Le Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Occidentale a décidé, à l'unanimité, de prendre sept engagements en faveur de la langue bretonne le 22 novembre 2016. Ces engagements sont :

- de créer et utiliser des cartes de vœux, physiques et numériques, en langue bretonne,
- de proposer et promouvoir des cartes de visites bilingues auprès des personnels de l'université,
- de mettre en place une signalétique bilingue tant interne qu'externe pour les équipements dépendants de l'université, lors de nouveaux projets ou de renouvellements,
- de permettre à l'ensemble des étudiants de l'UBO d'avoir accès, sur leur site de formation ou à proximité, à des unités d'enseignement libre de langue bretonne,
- de recenser les compétences et les souhaits de formation parmi le personnel de l'UBO,
- de mener une étude sur la connaissance du breton et la sensibilité au breton des étudiants de l'UBO,
- de soutenir et participer à la Redadeg, une course à pied pour soutenir la langue bretonne.

Six des sept actions choisies ayant été menées à bien, l'Office public de la langue bretonne/Ofis publik ar brezhoneg a décerné le label 1 de la campagne Ya d'ar brezhoneg à l'Université de Bretagne Occidentale en 2019.

Il a été observé que « L'UBO a réalisé un travail conséquent depuis bientôt 3 ans, incluant d'autres actions notamment de publicité et de communication. Elle poursuit son chemin et continue de promouvoir la langue bretonne par une communication bilingue élargie et par des actions régulières de promotion chaque année. »

Ce travail continue à ce jour. Un dossier réalisé par le service communication de l'UBO intitulé « [Le breton à l'UBO : préserver, enseigner, étudier et promouvoir une langue et une culture régionale](#) », a été mis en ligne en avril 2024.

II.2 L'enseignement des langues dans l'offre de formation LMD

Règles nationales et cadrage de l'offre de formation

La lettre de cadrage de l'Université de Bretagne Occidentale pour l'offre de formation 2022-2027 précise (point 1.1) que « conformément à la réglementation, la langue ordinaire d'enseignement est le français ».

Cependant, certaines formations peuvent être proposées dans une langue autre que le français, ou selon des modalités hybrides, comme par exemple le format English-friendly³. Cela concerne autant les formations linguistiques, pour des raisons évidentes ou historiques (cursus LLCER ou LEA), que l'accueil d'étudiants en mobilité, afin de satisfaire au besoin de réciprocité des échanges auprès des partenaires internationaux.

En parallèle, et en cohérence avec les objectifs de l'Université Européenne SEA-EU, un effort important est mis en œuvre au premier cycle afin d'améliorer le niveau moyen de compétence en langues étrangères pour l'ensemble des diplômés de ce cycle, permettant ainsi à un nombre toujours croissant d'étudiants de poursuivre leurs cursus, à l'UBO ou ailleurs, dans des formations dispensées dans d'autres langues. »

En ce qui concerne l'acquisition et l'évaluation des compétences linguistiques (point 2.7), l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence (art. 10) et l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise (art 22) précisent que l'étudiant doit développer des compétences linguistiques, lui permettant notamment de lire, écrire, comprendre et s'exprimer dans au moins une langue étrangère vivante. Évalués en début de formation universitaire afin d'adapter l'enseignement proposé, ces niveaux de compétence devront faire l'objet, au moins pour la langue anglaise, d'une certification externe reconnue au niveau international et par le monde socio-économique avant la fin du premier cycle⁴.

L'objectif de l'UBO est de permettre au plus grand nombre de valider le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) en anglais, favorisant ainsi une mobilité internationale. Chaque parcours-type de formation doit donc nécessairement comprendre un enseignement continu de langue vivante étrangère pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) d'au moins 2 crédits ECTS par semestre, coordonné conjointement par l'équipe enseignante des composantes et le Pôle Langues, permettant ainsi à l'étudiant de développer ses compétences linguistiques.

³ Voir la charte *English-friendly* page 11

⁴ L'obligation de passage d'un examen de certification en anglais en licence a été annulée par décision du Conseil d'État le 7 juin 2022. L'UBO maintient cependant le financement d'une session de certification pour chaque étudiant de licence dans l'une des trois langues proposées à l'UBO : CLES (Certificat de Compétence en Langues de l'Enseignement Supérieur)

B1 ou B2 en anglais, espagnol ou italien. Un tarif préférentiel est proposé aux étudiants de master et doctorat, sur inscription au SUFCA.

Si l'obligation de passation d'une certification donne la priorité à la langue anglaise, l'UBO proposera également un éventail de langues en adéquation avec les souhaits des étudiants ainsi qu'avec la soutenabilité globale de l'offre. Un dispositif particulier sera mis en place pour les mentions LLCER et LEA qui comportent des enseignements de langues pour spécialistes. Ce dispositif devra, en outre, préparer les étudiants au passage d'une certification en anglais. Le cadrage pour les masters est moins précis que pour les licences, et demande que les formations en master comprennent une formation linguistique, dont le volume horaire n'est pas précisé, ainsi qu'une évaluation du niveau de compétence linguistique des étudiants, sans niveau minimum défini par l'Université.

L'enseignement de langues pour les spécialistes

L'UFR Lettres et Sciences Humaines de l'UBO dispose de départements de spécialité en Langue, Littérature et Civilisation anglaises, espagnoles et bretonnes/celtiques.

Les cursus proposés à l'UBO vont de la licence au doctorat. Dans ces filières, l'enseignement en licence se fait principalement dans la langue cible. Le cursus en Langues Étrangères Appliquées propose trois parcours : anglais-espagnol, anglais allemand et anglais-chinois, dans lesquels les cours de langue, de communication et de civilisation sont également assurés dans la langue cible.

Plusieurs formations en master sont proposées aux étudiants issus de ces licences, notamment le master mention Arts, Lettres et Civilisation, parcours Texte, Images, Langues Étrangères (TILE), le Master mention Langues et Sociétés, parcours Langues et Cultures Celtiques en Contact (LCCC), ainsi que le master Civilisations, Cultures et Sociétés (CCS). Une grande partie des cours en masters TILE et LCCC est assurée en anglais.

Les étudiants issus de ces formations en licence peuvent également intégrer des masters professionnels, tels que le master mention Traduction et Interprétation, parcours Rédaction-Traduction ainsi que le master mention Langues Étrangères Appliquées, parcours Management de Projets Internationaux Multilingues (MPIM), dans lesquels une partie des enseignements est également dispensée en anglais.

Les étudiants peuvent également poursuivre leur formation au sein du master mention Français Langue Étrangère (FLE), parcours Langue, Didactique, Culture.

Formation des enseignants en langues du second degré

L'INSPE de Bretagne dispense les enseignements relatifs à la didactique des langues et au développement des compétences professionnelles des Masters MEEF Langues sur six sites de formation. Les étudiants sont inscrits en première inscription soit à l'université de Rennes 2 (parcours anglais, espagnol, italien, allemand, chinois), soit à l'UBO (anglais et

espagnol), ou à l'UBS (anglais). Le parcours MEEF breton second degré est dispensé sur le site de Saint-Brieuc, et est porté à la fois par l'UBO et Rennes 2. Le master MEEF chinois sera mis en sommeil à la rentrée 2024.

Le département d'allemand de l'UFR Lettres et Sciences Humaines ayant été fermé en 2017 à cause d'un manque d'effectifs étudiants, les masters MEEF d'allemand, comme ceux d'italien, de l'INSPE Bretagne sont donc inscrits exclusivement à l'Université de Rennes 2 pour leur formation linguistique. Ces parcours ont besoin d'être dynamisés.

L'enseignement des langues aux spécialistes des autres disciplines (LANSAD)

Chaque étudiant de licence à l'UBO bénéficie de 6 modules d'enseignement en langues étrangères, un module de 3 crédits ECTS par semestre de licence. Cela correspond, selon les formations, à 16, 18 ou 20 heures de cours par semestre.

L'anglais est la seule langue étrangère proposée à l'UFR Sciences et Techniques, à l'UFR Médecine et à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation.

L'UFR Droit-Économie-Gestion-AES propose le choix entre l'anglais, l'espagnol et l'allemand, l'UFR Éco-gestion et l'IAE donnant de surcroît la possibilité d'une seconde langue en enseignement optionnel surnuméraire.

L'UFR Lettres et Sciences Humaines propose un choix de 10 langues à tous les étudiants de licence et de certains masters : anglais, allemand, arabe, breton, chinois, espagnol, irlandais, italien, portugais, russe. Les étudiants choisissent une langue parmi les 10 proposées et s'inscrivent dans un niveau défini par le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence en Langues).

Les IUT Brest-Morlaix et Quimper proposent l'anglais et une seconde langue (espagnol ou allemand).

L'école d'ingénieur ESIAB propose l'anglais en première langue obligatoire, et impose la certification d'un niveau B2 minimal en fin de cursus, ainsi qu'une seconde langue vivante (espagnol ou allemand).

L'INSPE, dans le cadre du master MEEF propose 24 heures de formation en langue (anglais, espagnol quand cela est possible) à ses étudiants des parcours premier degré. La formation est dévolue aux universités d'inscription des étudiants pour les parcours second degré. Le niveau B2 doit être validé.

II.3 Offre de FLE à l'UBO

Le Pôle Langues organise des cours de Français Langue Étrangère, qui sont offerts gratuitement à tous les étudiants internationaux les deux semestres de leur première année à l'UBO.

Ces enseignements peuvent être suivis soit en dehors des maquettes de formation, soit en remplacement d'une UE Langues pour les étudiants de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, ainsi que pour certains étudiants de l'UFR Droit-Économie-Gestion ou de masters - ils donnent alors lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Plusieurs groupes sont proposés, allant des niveaux A1 (débutant) à C1 (utilisateur expérimenté). Un groupe de Français Langue Seconde (FLS) complète l'offre pour les étudiants internationaux francophones qui ont besoin d'un accompagnement dans la maîtrise des écrits universitaires.

Ces cours se déroulent en soirée, de 18h à 20h, afin d'être accessibles au plus grand nombre. En règle générale, 20 heures sont proposées au premier semestre et 22 heures au second semestre. Ils sont ouverts aux usagers extérieurs à l'UBO sur inscription payante via le SUFCA.

Les réfugiés du programme PAUSE en bénéficient également.

Les écoles doctorales proposent un module de Français sur Objectif Spécifique (FOS) à destination des étudiants doctorants non-francophones.

Afin d'accueillir des étudiants réfugiés ukrainiens, des cours de français spécifiques ont été mis en place à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur de janvier 2022 à juin 2024. L'objectif est de permettre à ces jeunes d'acquérir une maîtrise suffisante de la langue française pour poursuivre leur formation universitaire le temps de leur exil en France.

Le Service de Formation Continue (SUFCA) est chargé de l'organisation de la certification en langue française par le DELF et le DALF, pour les étudiants de l'UBO qui le souhaitent et les extérieurs.

II.4 Offre complémentaire à destination des étudiants

En complément des modules de langues obligatoires proposés dans l'offre de formation, le Pôle Langues de l'UBO propose des ateliers de conversation en anglais, espagnol, allemand, italien, russe et breton, animés par des étudiants locuteurs expérimentés (internationaux le cas échéant) recrutés comme tuteurs, sur la pause déjeuner.

Une UE transversale « préparation à la mobilité en pays hispanophones » est proposée en licence pour les étudiants non-spécialistes de l'espagnol.

Des cours de remise à niveau en anglais sont proposés aux étudiants de l'ensemble des composantes des sites brestois, sur recommandation de leurs enseignants de langues (deux groupes de 12 étudiants par semestre).

Des activités en ligne sont proposées à tous les étudiants chaque semaine sur Moodle, sur simple inscription à une newsletter : 5 minutes d'anglais, d'espagnol ou d'italien.

II.5 Offre de formation et d'accompagnement des personnels

Les personnels de l'UBO disposent d'une offre de formation en langues étrangères organisée par le service Formation de la DRH.

En 2023-2024, cette offre comprend un cours extensif d'anglais de 20 heures à destination des personnels d'un niveau inférieur à B1. Les personnels d'un niveau supérieur sont encouragés à participer à des formations plus intensives, sur un format « Staff Week », à l'UBO ou à l'étranger.

Des ateliers de conversation en anglais sont proposés aux personnels par le Service d'Action Sociale, qui pourrait également financer des ateliers en d'autres langues si la demande était suffisante.

Les ateliers de conversation en breton proposés aux étudiants sont également ouverts aux personnels de l'université, tout comme ceux des autres langues (hors anglais).

Les laboratoires de l'université financent une aide à la rédaction en anglais pour les chercheurs sur un format visant à rendre graduellement les participants autonomes. À chaque atelier, une traductrice du Bureau de Traduction de l'Université (BTU) et une enseignante d'anglais accompagnent les participants dans leur travail de rédaction de publications de recherche, ou de supports de cours en anglais.

Sur financement des laboratoires ou du service Formations de la DRH, les personnels peuvent bénéficier d'un coaching individuel organisé par le Pôle Langues, ou de formations linguistiques à l'étranger.

Enfin, les personnels de l'université sont les utilisateurs les plus assidus des activités en ligne du format « 5 Minutes hebdomadaires » d'anglais, espagnol et italien sur Moodle.

II.6 Offre en ligne par l'Alliance universitaire SEA-EU

Dès la création de l'Alliance universitaire européenne SEA-EU, un groupe de travail s'est penché sur les moyens de développer les compétences linguistiques des étudiants et du personnel tout en préservant le multilinguisme. Deux projets se sont matérialisés rapidement.

- Les Virtual Tandem Language Exchanges (VTLE) proposent à tous les membres de l'Alliance de signaler leur envie de transmettre leur langue maternelle en échange d'une aide dans une autre langue de leur choix. Le système mis en place vise à trouver le partenaire européen dont les souhaits sont réciproques.
- Les Virtual Language Courses (VLC) demandent à chaque université de l'Alliance de proposer chaque année un ou plusieurs cours en ligne de sa langue nationale. Ces cours synchrones, à distance, ouverts à la fois aux étudiants et aux personnels, sont gratuits et ne donnent pas lieu à des crédits de formation. Au cours des dernières années, la priorité a été donnée aux niveaux débutants (A1, puis A2). L'UBO propose jusqu'à 3 cours semi-intensifs de Français Langue Étrangère de 20 heures par an. Les demandes d'inscription dépassent très largement les 20 places offertes par session.

En échange de cet effort, les étudiants et personnels de l'UBO devraient avoir accès à une offre équivalente dans les 8 autres langues de l'Alliance.

II.7 Le Bureau de Traduction de l'UBO

Créé en septembre 2010, et toujours un des seuls services de ce genre dans les universités françaises à ce jour, le Bureau de Traduction de l'Université (BTU) reflète l'ouverture de l'UBO à l'international.

La mission générale du BTU est de fournir un service de traduction (toutes langues), de correction/révision, de traduction orale, ou toute forme d'assistance linguistique utile aux chercheurs, enseignants-chercheurs, composantes et services de l'UBO. Le BTU propose également ses prestations à toute personne ou entité extérieure (universitaire ou non) qui souhaite faire appel à ses services.

Le BTU propose en outre un service gratuit de traduction, vers l'anglais uniquement, de certains documents délivrés par les scolarités de l'UBO (relevés de notes, diplômes, attestations, etc.).

L'équipe du BTU est composée de trois agents (traducteurs et chefs de projets), d'une directrice enseignante-chercheuse, et collabore avec un pool de traducteurs extérieurs. Il est assisté d'une consultante professionnelle et d'un comité scientifique.

II.8 État des lieux des formations dispensées dans une autre langue que le français

En dehors des licences pour spécialistes en langues, il existe des formations dispensées, au moins en partie, dans d'autres langues que le français.

En anglais

La liste des formations enseignées en anglais est tenue à jour par la DEVE et est disponible, en anglais, sur le site internet de l'UBO : [Training programs available in English | Université de Bretagne Occidentale \(univ-brest.fr\)](https://www.univ-brest.fr/en/training-programs-available-in-english).

À ce jour, elle comprend :

- À l'IUT de Brest-Morlaix, un International Business Programme, niveau Bac+3 dont 4 semestres sont enseignés en anglais. Douze places y sont réservées aux étudiants internationaux ;
- À l'IUT de Quimper, le semestre 5 du BUT Commerce International ;
- À l'IUEM, la deuxième année du master en Biotechnologies marines et les deux années du master de Physique Marine. Le master IMBRSea (International Master in Marine Biological Resources) répartit ses enseignements, en langue anglaise, sur 3 pays différents pour les semestres 7, 8 et 9 ;
- À l'UFR Lettres et Sciences Humaines, le master d'Études Celtiques propose 2 semestres en anglais et une possibilité de stage dans un pays celtique anglophone. Le master TILE (Textes, Images et Littérature étrangère) annonce, lui, 80% de ses enseignements dispensés en langue anglaise ;
- À l'UFR Sciences et Techniques, le master SIIA (Systèmes Interactifs, Intelligents et Autonomes) ouvre sa deuxième année aux anglophones. Le parcours international de la licence informatique propose, en deuxième année, des cours d'anglais renforcé et des enseignements d'informatique en anglais.

Sur la carte des formations accessibles en langue anglaise, la Bretagne affiche 12 programmes enseignés en anglais :

- 3 à l'ENIB (100%)
- 1 à l'UBO (pas 100%)
- 8 à Rennes.

La France propose 229 programmes entièrement en anglais délivrant un diplôme national universitaire, pour des frais d'inscription nationaux.

Filters

Level of degree sought >

Fields >

List Geographic region

Bretagne > 12 programs



Comme tous les membres de l'Alliance SEA-EU, les étudiants et les personnels ont, par ailleurs, accès à des formations dispensées en anglais en mode hybride ou entièrement à distance (Blended Intensive Programmes, staff week, master TURQUOISE à partir de septembre 2025, collaboration entre modules d'enseignement, conférences, etc.).

En breton

La licence parcours préparatoire au professorat des écoles bilingues breton - français, du département de sciences de l'éducation, ainsi que le master MEEF premier degré français-breton, proposent une partie importante de leurs enseignements en breton. L'enseignement bilingue breton-français est en forte progression dans le premier degré, mais il reste contraint par le manque d'enseignants compétents. L'UBO occupe une place centrale dans la politique de formation de nouveaux enseignants brittennois par le biais de deux formations :

- Le Master MEEF 1er degré bilingue proposé par l'INSPE de Bretagne, sur le site de Saint-Brieuc
- La licence « Parcours préparatoire au professorat des écoles, spécialité enseignement breton-français », proposée par la Faculté de Sciences du Sport et de l'Education à Brest.

Ces deux formations sont dispensées, pour une grande partie, en breton, langue de travail des futurs enseignants.

Par ailleurs, depuis 2015, le pôle Jakez Hélias de Quimper accueille durant la dernière quinzaine du mois de juin l'université d'été sur la langue et la langue culture bretonne⁵. Cette université d'été est assurée en anglais afin de permettre aux étudiants et enseignants chercheurs internationaux non francophones de découvrir la langue bretonne, ainsi que l'histoire et le patrimoine de la Bretagne. Le programme propose durant deux semaines des cours de breton le matin puis des conférences et des visites l'après-midi.

À ce jour, ce programme a accueilli près d'une centaine de participants issus de plus d'une vingtaine de nationalités différentes.

II.9 Charte English-friendly

L'UBO a voté une charte « English-friendly » en 2022 afin de faciliter la mobilité internationale des étudiants et de développer leur employabilité. L'approche « English-friendly » peut s'appliquer à un cours ou une partie de module d'enseignement en accord avec les équipes pédagogiques concernées.

⁵ <https://nouveau.univ-brest.fr/breton-summer-school-crbc/fr>

Elle peut être déclinée en plusieurs niveaux, depuis une simple bibliographie en anglais quand le cours est enseigné en français à un accompagnement des étudiants en anglais pendant une partie de l'enseignement, avec des supports de cours en anglais.

Cette approche peut être conçue comme une phase préparatoire à un enseignement conduit entièrement en langue anglaise, ou comme une simple aide supplémentaire en anglais dans un enseignement dispensé majoritairement en français.

Le texte complet de la Charte est disponible en annexe.

II.10 Mobilité internationale

Chaque année, l'Université de Bretagne Occidentale accueille des étudiants internationaux francophones par le biais de Campus France.

Par ailleurs, la mobilité entrante conventionnée (Erasmus et autres conventions) a connu un léger fléchissement depuis 2011, malgré un rebond en 2021-2022. Les deux tiers des étudiants Erasmus viennent à l'UBO pour des cursus de Lettres ou de Médecine.

La mobilité sortante conventionnée (Erasmus et autres conventions) a connu une belle dynamique de 2015 à 2019, qui a naturellement baissé au moment de la pandémie. La crise sanitaire semble avoir initié un ralentissement des départs en mobilité post-COVID19.

Les opportunités de mobilité sortante proposées dans le cadre de l'Alliance SEA-EU permettent à l'UBO de construire des relations durables avec des partenaires fiables, et est un véritable levier à un accroissement des mobilités.

Les partenariats forts que nous avons avec le Québec et la Chine attirent toujours autant d'étudiants brestois, mais pour un nombre de places restreint. Les politiques nationales affectent beaucoup les partenariats hors Union Européenne. La question des frais d'inscription pour les étudiants en mobilité a un impact fort sur la négociation et la mise en place des accords.

III. Les besoins en compétences linguistiques dans le contexte français et international

III. 1 L'insertion professionnelle de nos étudiants

Les rencontres avec les professionnels lors des conseils de perfectionnement de nos formations montrent l'importance de la maîtrise d'une ou plusieurs langues, au moins un niveau B2, dans le monde du travail.

III. 2 La mobilité étudiante à l'UBO

La mobilité internationale est fortement liée aux compétences linguistiques et interculturelles. Le développement des compétences linguistiques, notamment en anglais, est un objectif central de l'Alliance SEA-EU.

La réciprocité constitue l'enjeu principal de la politique de mobilité de l'UBO, et l'anglais comme langue de communication internationale semble s'imposer dans de nombreuses situations.

III. 3 Langue des activités de recherche

Un premier sondage sur les compétences en langue anglaise et les usages a été fait dans le cadre de la tâche 4.6 de l'Alliance SEA-EU auprès de deux domaines échantillons, la sociologie et la chimie, en décembre 2023.

Les résultats obtenus chez les collègues de l'UBO qui ont répondu au sondage montrent que :

- Les collègues de ces deux domaines de recherche écrivent peu, voire très peu, de courriers électroniques en anglais ;
- Entre 25 % et 75 % des publications lues par les deux groupes sondés sont en anglais ;
- Les sociologues ont moins l'occasion d'écouter de l'anglais que les chimistes dans le cadre de leur travail de recherche ;
- La prise de parole en anglais est moins fréquente que l'écoute : moins de 25% du temps de travail chez les chimistes et jamais pour les sociologues ;
- La production d'écrits en anglais, publications de recherche comprises, dans le mois précédent le sondage est plus importante chez les chimistes que chez les sociologues (aucun écrit) ;
- Les deux catégories expriment un besoin d'amélioration de leur compétence de compréhension et de production de l'anglais à l'oral comme à l'écrit.

Les langues utilisées dans les publications semblent varier selon le domaine de recherche. Une enquête plus approfondie sur les langues de communication, incluant le français et d'autres langues, serait nécessaire auprès de l'ensemble des laboratoires pour compléter l'échantillon étudié lors de la première enquête SEA-EU.

Le français semble la langue principale de communication orale et écrite quotidienne dans la majorité des laboratoires de l'UBO.

III.4 Langue de fonctionnement administratif

Le français est la langue usuelle de communication pour tous les services administratifs de l'Université de Bretagne Occidentale, à l'interne et avec les services de tutelle.

Les personnels amenés à collaborer avec les universités de l'Alliance SEA-EU et les autres partenaires internationaux non-francophones communiquent cependant en anglais sur les dossiers communs.

Le sondage réalisé en décembre 2023 dans le cadre de SEA-EU montre des besoins de formation pour développer les compétences de communication en anglais.

III.5 Langue de communication externe

Le matériel de communication de l'UBO est en français. Il existe quelques documents de présentation de l'UBO en anglais.

Conformément à la Charte *Ya d'ar Brezhoneg*, la signalétique sur les campus de l'UBO est bilingue français-breton. La possibilité est également donnée de créer des cartes de visite dans ces deux langues.

IV. Conclusion prospectives

A court terme

Le groupe de travail souhaite réaffirmer la dimension internationale de la langue française, dont l'usage doit pouvoir être promu dans un contexte de coopération internationale.

L'affirmation de cet axe stratégique reste compatible avec le développement de modules de formation dispensés en langue anglaise lorsque ceux-ci répondent aux besoins des équipes pédagogiques, notamment dans les domaines scientifiques. Les enseignants et enseignants-chercheurs devraient alors être accompagnés dans leur démarche afin d'assurer une continuité dans la qualité de l'enseignement. Leur investissement dans cette transformation de leurs enseignements devrait être pris en compte et valorisé.

La poursuite des actions de formation en langues à destination du personnel, à la fois académique et administratif et technique, est nécessaire. Un bilan de la formation en Français Langue Étrangère est souhaitable, afin d'adapter le dispositif aux besoins des étudiants internationaux.

L'offre de FLE en ligne pour les partenaires SEA-EU (Virtual Language Courses) répond à une demande. Elle devrait être développée.

L'offre de formation en Français Langue Étrangère pourrait être renforcée par la création d'un abonnement du type « 5 minutes de FLE » hebdomadaire, et par une offre d'accueil des étudiants internationaux axée sur l'interculturalité.

Une campagne de sensibilisation auprès des enseignants, les invitant à mieux accepter une maîtrise imparfaite de la langue française académique, devrait être menée.

Le développement du parrainage des étudiants internationaux et des accords entre associations étudiantes à l'international contribuera à la qualité de la mobilité étudiante.

Le groupe de travail préconise d'élargir l'offre de certification en langues de l'UBO. Cette offre de certification devrait aller jusqu'au niveau C1.

En ce qui concerne la langue allemande, la formation d'une formatrice de l'INSPE de Bretagne au CLES pourrait être envisagée.

Une collaboration avec le GRETA pourrait permettre de proposer un DCL en langue bretonne. Les écoles et instituts qui le souhaitent doivent pouvoir continuer à utiliser d'autres certifications, telles que le TOEIC.

La promotion de la langue bretonne doit être poursuivie et renforcée.
Une meilleure communication sur les ateliers de conversation en langue bretonne auprès des personnels devrait être mise en place.

Le groupe de travail préconise de renforcer la collaboration de l'UBO avec les organismes de formation professionnelle en breton tels que Stumdi et Mervent.

A moyen terme

Lors des prochains renouvellements d'accréditation, l'importance de l'enseignement des langues devrait être confirmée dans toutes les formations. Il serait souhaitable que les étudiants aient la possibilité d'étudier une seconde langue vivante.

Dans les formations enseignées en anglais, un enseignement de la langue anglaise devrait être dispensé dans un souci d'accompagnement des étudiants.

Un bilan de l'application de la Charte English-friendly est souhaité, là où elle a été mise en œuvre.

La possibilité pour les personnels d'une prise en charge des frais de formation longue en langue bretonne devrait être étudiée. Ces formations de plusieurs mois, d'un coût entre 3 000 et 5 000 euros, pourraient bénéficier d'une aide de la Région Bretagne.

Une formation à l'usage et au choix des outils d'intelligence artificielle adéquats faciliterait les traductions d'une langue à l'autre.

Le travail au sein de l'Alliance universitaire SEA-EU pourrait aller vers la création d'un enseignement commun visant l'intercompréhension entre langues d'une même famille linguistique (entre langues romanes, ou slaves, par exemple).

L'Alliance universitaire semble être le cadre idéal pour développer une offre de formation multilingue. Le groupe de travail suggère la mise en place d'UE transversales de langues autres que l'anglais et l'espagnol.

Des Summer Schools et programmes intensifs hybrides (Blended Intensive Programmes) linguistiques pourraient également être développés pour les personnels comme pour les étudiants, en tenant compte des contraintes de calendrier différentes d'une université à l'autre.

A plus long terme

La proportion des supports de communication de l'UBO accessibles en français, anglais et breton devrait être accrue.

Le groupe de travail préconise que seules les informations ne nécessitant pas une mise à jour régulière soient proposées en anglais et en breton sur le site internet et les supports physiques, afin de ne pas conduire au maintien de versions datées dans les informations fournies.

